

Jeudi 12 avril 2018 – N°3291

NATATION ARTISTIQUE

Podium Équipes libres N2 scores additionnels

- 1^{ère} Aquarines Pontault Roissy
- 2^{ème} ND Villefranche en Beaujolais
- 3^{ème} AS Corbeil Essonne



Podium Équipes libres N2

- 1^{ère} Aquanautes la Réunion
- 2^{ème} Aquarines Pontault-Roissy
- 3^{ème} ND Villefranche en Beaujolais



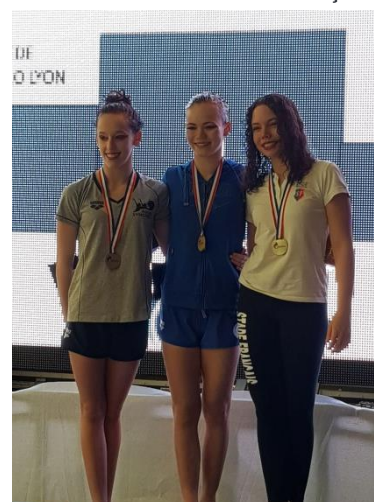
Podium Solos score additionnel N2

- 1^{ère} Calypso RAULT - Stade Français
- 2^{ème} Emmanuelle LEONOFF - CN St Cyprien
- 3^{ème} Justine PACHECO - Stade Français



Podium Solos Techniques N2

- 1^{ère} Alexia MURESAN - BN Strasbourg
- 2^{ème} Edwige DEDE - AS Lyon
- 3^{ème} Justine PACHECO - Stade Français



Podium Équipes Techniques N2

- 1^{ère} CN St Cyprien
- 2^{ème} Aqua Synchro 66
- 3^{ème} AS NS Les Aquarines



► COMMISSION NATATION ARTISTIQUE

Championnats de France Juniors N2 & N1 Elite à Chartres

Félicitations aux clubs franciliens pour leurs résultats : Garches AS, Olympique La Garenne Colombes, Cergy NS, Aquarines Pontault, Stade Français, Corbeil-Essonnes (voir première page du BO)

GAY GAMES PARIS 2018

Nous vous rappelons que cette compétition se déroulera en Ile-de-France du 6 au 8 août sur 3 demi-journées. Si vous souhaitez officier durant cette période, nous vous remercions de vous faire connaître.

Eliminatoires challenge promo

Les 25 & 26 mai 2018 à Massy

Répartition des catégories

Samedi : Avenirs & Juniors – Dimanche : Jeunes & TC

Prochaine réunion de Commission le dimanche 6 mai 2018 à 9h15 Piscine de Cergy.

► COMMISSION WATER-POLO DU 9 AVRIL

Présents : Mme KLEIN
MM. COCOUCH et GUERGUADJ

Excusés : Mmes EISSEN et HOULLIER
MM. TAGNON et VENEAU

LIFN

N3 : Les clubs LIFN qui souhaitent s'engager dans la phase finale nationale de N3 :

AS Corbeil Essonne - AS Montgeron WP
- Saint-Denis US - VGA Saint-Maur

N3 finale FFN : 16 et 17 juin 2018

U15: phase pré-nationale

Engagement de :

Antony Natation - AS Chelles - CN Livry-Gargan - RC France - SCN Choisy-Le-Roi - Taverny SN95 - USC Conflans.

U15 Phase pré-nationale et nationale :

AS Chelles - AS Val-d'Oise - CN Noisédiens (USC et Antony Nat ?)

Championnat LIFN : dates des finales

- U17 le 16 juin 2018
- U15 EXC le 1er juillet 2018
- U15 HON le 17 ou le 24 juin 2018 (24 juin Journée Olympique)
- U13 EXC le 16 juin 2018

La Commission WP a validé la demande faite par le SCN Choisy-Le-Roi de décaler la finale U11 pour leur permettre de participer à la Hop La Cup à Mulhouse du 8 au 10 juin 2018 et permettre également à d'autres clubs d'y participer s'ils le souhaitent.

- U11 le 3 juin 2018 : (ASVO(1) - CNN - CNLG - SCNCR(1) - AS Dalmatia)
- U11 Promotionnel le 10 juin 2018



SÉLECTIONS RÉGIONALES

CFR U13 Garçons

Liste des joueurs retenus, dates et lieux des prochains regroupements

Boulma L, Guillemaud E, Lalane St Paul T, Lepretre M, Zaczerski T, Fages U (ASVO)

Goncalves A, Bosu J (AS Chelles)
Guillaume N, Minier F (SCNCR)

Nikolic N (CNLG)

Baltan B, Bensalem M, Dekaki A, Laces V, Boudjedja L, (CNN)

Bourdedi (TSN)

Le 27 avril à Noisy le sec et le 13 mai à L'Isle-Adam de 16h15 à 18h00.

Hop La Cup : une réunion avec les parents est prévue le lundi 7 mai 2018 à 19h30 au siège de la LIFN.

Les CD 91 et 94 doivent nous communiquer les noms des joueuses et joueurs avant le 30 avril 2018.

Encadrement collectif U11 Hop La Cup :
MM. G. NOVACEK et H. KElfani VOLTZ

INFO

N3 US Conflans / AS Chelles match arrêté et score entériné

Tournoi de Chelles :
Trophée PARIS-VALLÉE DE LA MARNE
Les 2 et 3 juin 2018

Le secrétaire : Otheman GUERGUADJ

COMMISSION NATATION COURSE DU 10 AVRIL

Présents : Mmes CAUDRILLIER et VU VAN
MM. BLAISE, BORDAIS, BOULANGER, MOMMAILLE et REY

Excusés : Mme CHARLOPIN
MM. BASSET et RHALEM

BILAN DES ACTIONS

Coupe de France des régions

La sélection des nageurs et des encadrants sera faite dès que l'on aura accès aux performances du 3^{ème} plot du natathlon jeune. Le chef de délégation sera Christian Mommaillé.

Le déplacement se fera en bus, du fait de la grève de la SNCF. Départ le vendredi 4 mai, rendez-vous au siège de la Ligue 163 blvd Mortier à Paris à 6h00.

Le retour se fera vers 15h le dimanche 6 mai, et ils arriveront sur Paris dans la nuit du 6 au 7 mai.

Golden Tour Marseille

Le bilan de la compétition vous sera communiqué ultérieurement.

PROCHAINES COMPETITION

Q3

La Ligue recherche pour la série B des Q3, du 8 au 10 juin, un bassin de 50m homologué 1 plaque.

Sans bassin, toute la compétition se déroulera à Sarcelles avec adaptation du programme pour tous les nageurs qualifiés aux N2 et aux N3.

2000m 12-13 ans filles et 13-14 ans messieurs

Ils se dérouleront le 16 juin à Saint Maur des Fossés à 18h30.

Tableau récapitulatif des performances, par épreuve, ouvrant l'accès aux championnats de France « Elite » à l'issue du championnat N2 Q2 (Massy)

Il ne s'agit en aucun cas du nombre de nageurs franciliens qualifiés aux championnats de France « Elite » mais bel et bien des performances correspondant à la grille « Elite » sur cette compétition.

Deux temps sont proposés par épreuve et par sexe.

- Un temps pour les jeunes filles de 13 à 17 ans (2005 à 2001)
- Un second pour les filles de 18 ans et plus (2000 et avant)
- Un temps pour les jeunes garçons de 14 à 18 ans (2000 à 2004)
- Un second pour les garçons de 19 ans et plus (1999 et avant)

Si une jeune fille de 13 à 17 ans ou un jeune garçon de 14 à 18 ans a répondu aux critères « toutes catégories », elle ou il apparaît dans celle-ci et non plus dans les catégories « jeunes filles » ou « jeunes garçons ».

Autre argument pouvant expliquer qu'il n'y ait personne dans la catégorie « jeunes filles », le très faible écart entre les 2 temps demandés comme au 100 papillon où il y a 1/100^{ème} de seconde d'écart entre les 2 temps (1'04''05 pour les jeunes filles contre 1'04''04 pour les filles classées en « toutes catégories ») alors que par exemple il y a 60/100^{ème} au 50 papillon malgré la distance qui décroît de moitié...

Idem chez les garçons au 100 brasse où il y a 33/100^{ème} d'écart entre les 2 temps et par contre 66/100^{ème} au 50 brasse...

Idem au 1500m avec 3''31 d'écart entre les 2 temps exigés alors qu'il y a 4''77 au 800m ou 5''55 au 400x4 nages malgré des distances qui décroissent fortement et les écarts qui eux augmentent.

En résumé :

- Une MPF 13 ans au 200 brasse de Mlle Justine DELMAS (CNO St Germain-en-Laye) en 2'37''35
- 123 performances de niveau championnats de France « Elite », 64 chez les filles et 59 chez les garçons ;
- 23 performances chez les jeunes filles 2001-2005 ;
- 41 performances chez les filles 2000 et avant ;
- 18 performances chez les jeunes garçons 2000-2004 ;
- 41 performances chez les garçons 1999 et avant.

Il y a un équilibre parfait des performances filles 2000 et avant et garçons 1999 et avant.

Un écart entre le nombre de performances des jeunes filles (23) et des jeunes garçons (18) mais surtout une quasi-absence de performances de ces derniers sur 100 dos et brasse, 200 dos et brasse, 200 et 400 NL, 200 et 400x4 nages, même si certains réalisent les temps toutes catégories (Mattéo FOURMY, Carl AITKACI, Antony BONEL).

Ci-dessous les temps de la grille « Championnats de France Elite »

Championnats de France ELITE

DAMES		ÉPREUVES	MESSIEURS	
Temps limites			Temps limites	
13-17 ans	18 ans & plus		14-18 ans	19 ans & plus
27''14	26''80	50m nage libre	24''23	23''63
58''79	58''36	100m nage libre	52''79	52''03
2'07''39	2'06''12	200m nage libre	1'54''85	1'53''46
4'32''03	4'25''73	400m nage libre	4'02''53	4'01''34
9'14''71	9'04''77	800m nage libre	8'23''52	8'18''75
17'41''91	17'25''34	1500m nage libre	15'55''48	15'52''17
30''88	30''40	50m dos	27''45	26''95
1'06''69	1'06''46	100m dos	59''02	58''73
2'23''74	2'22''49	200m dos	2'08''10	2'07''70
34''23	33''60	50m brasse	30''18	29''52
1'14''66	1'14''36	100m brasse	1'06''40	1'06''07
2'41''39	2'40''88	200m brasse	2'24''62	2'23''53
28''82	28''22	50m papillon	25''74	24''94
1'04''05	1'04''04	100m papillon	57''14	56''45
2'24''86	2'23''22	200m papillon	2'09''18	2'07''34
2'25''81	2'24''43	200m 4 nages	2'10''26	2'09''23
5'07''90	5'03''82	400m 4 nages	4'41''20	4'35''65

Tableau des performances réalisées au Championnat N2 Q2 de Massy du 23 au 25 mars 2018 (n'est référencée qu'une seule performance par nageur et par épreuve au meilleur temps de la série ou de la finale)

Epreuves	Filles 13-17 ans	Filles 18 ans et plus	Garçons 14-18 ans	Garçons 19 ans et plus
50 papillon	2	1	3	1
100 papillon	aucune	5	4	2
200 papillon	aucune	5	2	2
50 dos	2	2	1	1
100 dos	1	3	aucune	2
200 dos	1	2	aucune	2
50 brasse	4	2	3	6
100 brasse	1	3	aucune	3
200 brasse	1	4	aucune	2
50 NL	2	2	3	6
100 NL	1	6	1	4
200 NL	aucune	1	aucune	aucune
400 NL	2	1	aucune	1
800 NL	2	aucune	1	3
1500 NL	2	aucune	aucune	3
200 4 nages	1	2	aucune	2
400 4 nages	1	2	aucune	1
total	23	41	18	41
total filles	64		X	
total garçons	X		59	
total général	123			

COMMISSION DES OFFICIELS DU 6 MARS 2018

Présents : Mmes AROT, BOULANGER, CAUDRILLIER, GENTY et LE SAUCE
 MM. ANDRE, BOULANGER, COMBES, DUFRAIGNE, HORWITZ, JOUVION, LEGER, SEGRET,
 VEILLARD et ZANNIER
 Excusés : MM. CORRIOU, DALMASIE et ROUX

Composition de la commission

La commission accueille, ce soir, 3 nouveaux membres. Ce sont les 3 nouveaux officiels sur listes FFN :

- Sylvie CAUDRILLIER
- Béatrice GENTY
- Stéphane COMBES

Le Président leur souhaite la bienvenue et compte sur eux pour représenter la Ligue au niveau national. Comme il est de tradition, il leur est remis à chacun 2 chemises d'officiel.

Collectif des officiels de la Ligue Régionale

Fortes augmentations des officiels inscrits dans le collectif régional. Plus 17 officiels ce qui porte le nombre à 108.

Il faut suivre maintenant leurs participations aux compétitions de la 2^{ème} partie de la saison.

Désignation des JA et Starter

La commission désigne les Juges-Arbitres et les Starters pour les compétitions jusqu'à la fin de la saison 2017-2018. Elle désigne aussi les départements qui peuvent nommer 1 Juge Arbitre et 1 Starter.

Le tableau des désignations se trouve en fin de compte-rendu.

Immersion saison 2017-2018

Pour la saison 2017/2018 et conformément aux décisions prises lors de la commission du 3/10/2017, 4 officiels ont été proposés en immersion :

- Jacques JOUVION lors des Championnats de France en bassin de 25M à Montpellier (déjà réalisée)

Pour les autres compétitions de la saison, les candidatures de

- Brigitte AROT
- Sébastien DUFRAIGNE
- Gilles VEILLARD (indisponible remplacé par Jean-Claude ROUX)

Les 3 candidatures ont été retenues par la FFN. Hélas, celle de Jean-Claude ROUX ne correspondait pas à un de ces deux choix.

Module « extraNat officiels »

ExtraNat officiels est plus que jamais l'outil permettant à la commission de sortir des statistiques régionales et de donner des informations précises à la population des officiels de natation course de la Ligue.

Il est donc important que les départements renseignent les sessions de recyclage et le passage des titres.

Côté compétition, la saisie du Jury est obligatoire. Cette saisie doit être faite au plus tôt par le gestionnaire extraNat-pocket afin de déceler les problèmes éventuels dans la constitution du jury.

Le Juge-Arbitre doit contrôler cette saisie.

Répartition des officiels

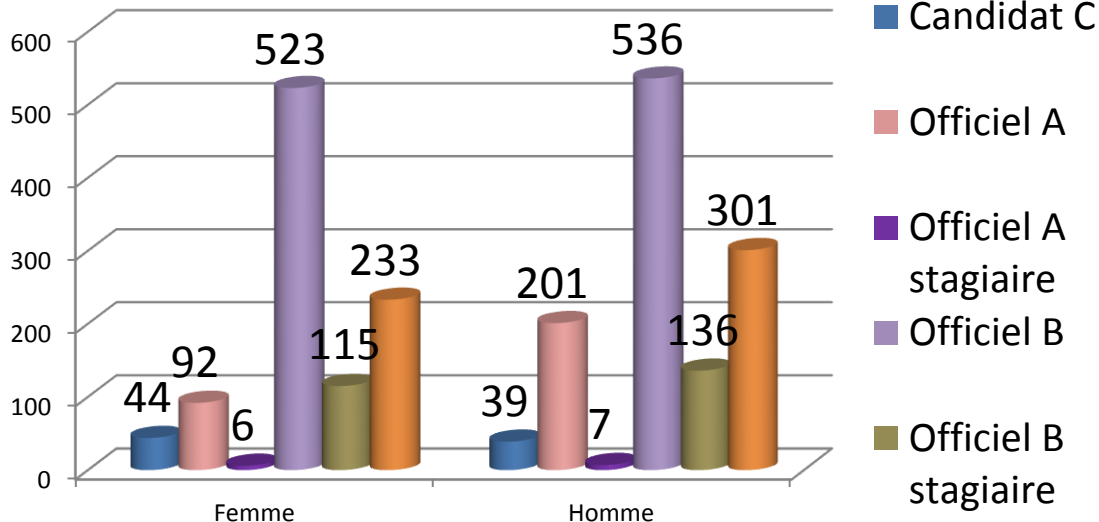
Département	Candidat C	Officiel A	Officiel A stagiaire	Officiel B	Officiel B stagiaire	Officiel C	Total général
ESSONNE	1	64	3	256	76	1	401
HAUTS-DE-SEINE	10	24	3	207	45	39	328
PARIS	1	25	1	49	11	113	200
SEINE-ET-MARNE		42	4	84	22	200	352
SEINE-SAINT-DENIS	41	35	1	80	9	99	265
VAL-DE-MARNE		20		132	29	2	183
VAL-D'OISE	22	40		106	35	25	228
YVELINES	8	43	1	145	24	55	276
Total général	83	293	13	1059	251	534	2233

Officiels qui n'ont pas renouvelé leur licence pour la saison 2017-2018

Département	Officiel A	Officiel A stagiaire	Officiel B	Officiel B stagiaire	Total général
ESSONNE	5		39	5	49
HAUTS-DE-SEINE	3		44	15	62
PARIS			1		1
SEINE-ET-MARNE	2		14	5	21
SEINE-SAINT-DENIS	5		16		21
VAL-DE-MARNE	3		35	6	44
VAL-D'OISE	1	2	15		18
YVELINES	3		23		26
Total général	22	2	187	31	242

Répartition Hommes/Femmes

	Candidat C	Officiel A	Officiel A stagiaire	Officiel B	Officiel B stagiaire	Officiel C	Total général
Femme	44	92	6	523	115	233	1013
Homme	39	201	7	536	136	301	1220
Total général	83	293	13	1059	251	534	2233



Golden Tour Paris Sarcelles

La convocation du Jury par un formulaire Google a très bien fonctionné. 42 officiels seront présents les 3 jours, 36 représenteront la Ligue.

Gay Games 2018

La compétition natation course aura lieu du 5 au 10 août 2018 :

- le dimanche 5 août 2018 toute la journée
- du lundi 6 au vendredi 10 août le matin uniquement

La compétition Eau-libre aura lieu lundi 6 août après-midi.

L'organisateur transportera les officiels du site natation course au site eau-libre (Aller/Retour).

Une réunion a été organisée le 30 janvier 2018 à la Ligue. Nous sommes toujours dans l'attente du compte-rendu actant les décisions prises

La commission, qui a la charge d'organiser le jury, a mis en place un formulaire sur internet, 20 officiels ont déjà répondu. La commission recherche encore 5 à 10 officiels. Si vous êtes intéressés, envoyez un courriel à l'adresse de la commission com_officiels@lif-natation.fr.

Questions diverses

Officiels dont le titre est périmé

Dans l'application extraNat officiels, la notion de « titre périmé » signifie que l'officiel n'a pas été recyclé lors des 2 dernières saisons complètes.

Il n'est pas inutile de rappeler que quelle que soit la date de validation d'un titre ou la participation à une session de recyclage, la date retenue sera le 16 septembre de la saison en cours.

Il est donc préférable que les recyclages soient organisés pendant le premier trimestre de la saison.

La responsable des officiels du CD92 avait interpellé la commission pour savoir quelle était sa position concernant la participation des officiels (B en l'occurrence) dont le titre est marqué : périmé.

Le responsable de la commission rappelle la position de la commission fédérale qui est de ne pas interdire, à un officiel non recyclé d'officier. D'ailleurs lors de la saisie du jury, dans extraNat-pocket il n'y a pas de blocage. Il est juste indiqué que l'officiel doit être recyclé. Cette information peut permettre au Juge-Arbitre de faire passer le message lors du débriefing.

La formation et le suivi des officiels étant délégués aux départements, la Ligue n'imposera pas de règles sur l'affectation des officiels dont le titre est périmé dans les jurys.

Il est bien évident que, lors de la désignation des Juges-Arbitres et des Starters, il est préférable que les officiels désignés soient à jour de leur recyclage.

Officiels C

La formation d'officiels C est un sujet qui revient régulièrement à la commission.

Former des officiels C est une volonté fédérale et la commission régionale s'inscrit totalement dans cette démarche. Le titre d'officiel C, qui permet de chronométrer en compétition, est le premier niveau d'officiel et le seul qui se passe sans examen théorique. Il permet aux parents, bénévoles, de s'investir un peu plus dans leur club et de participer activement aux compétitions.

Quelques départements sont très investis et suivent les recommandations fédérales. D'autres préfèrent former directement des officiels B. La commission recommande fortement à ces derniers de réfléchir et d'avoir une approche innovante peut-être orientée vers les « jeunes officiels ».

Dispositifs d'analyses des courses a posteriori (type triton)

Afin que tout le monde ait le même niveau d'information, le responsable de la commission fait le point sur l'utilisation des dispositifs d'analyses des courses, c'est-à-dire que le nageur embarque un système d'enregistrement des paramètres de sa course, dépouillés a posteriori.

Dans l'attente de la validation de ces équipements, leur utilisation en compétition qualificative est interdite. Lors des meetings de clubs, si cet équipement est utilisé, il est demandé aux Juges-Arbitres de le noter sur la feuille de jury.

Seules la DTN et la commission fédérale des Juges et Arbitres peuvent l'autoriser ponctuellement comme cela a été le cas à Sarcelles lors des Championnats de France du 5km Indoor.

Nul doute qu'une validation prochaine va permettre à la natation de rejoindre les sports qui le mettent déjà en œuvre et faire un grand pas en avant dans l'analyse des courses et donc la préparation des nageurs.

Participation des officiels

Pour rappel, pour toutes les compétitions régionales et interrégionales la prise en compte dans le quota club des officiels candidats est la suivante :

- Un officiel A candidat compte pour le quota de son club ;
- Un officiel B candidat compte pour le quota de son club s'il est officiel C ;
- Un officiel C candidat ne compte pas pour le quota de son club.

Ces règles peuvent évoluer si nécessaire.

Depuis maintenant plus de 7 ans et la mise en place de la Commission des Officiels de Natation Course sous sa forme actuelle, le nombre de Juges-Arbitres qui ont dirigé les compétitions régionales et interrégionales est en constante augmentation.

Le sujet qui revient le plus souvent, surtout lors des évolutions du règlement FINA, c'est la différence dans la connaissance et l'interprétation de ce règlement que les officiels ont en fonction du département où ils ont été formés.

Même si le message émane toujours de la commission, et que les responsables départementaux en sont les garants, la multiplication des acteurs de terrain a toujours tendance à déformer, même de façon minime, le message initial.

Ce fait est particulièrement frappant suite aux dernières modifications en papillon de l'article SW 8.1 et la suppression de la mention autorisant l'ondulation sur le côté lorsque le nageur est immergé.

Fort de ce constat, la commission, à l'unanimité, propose d'organiser au début de la saison prochaine une demi-journée séminaire permettant de regrouper :

- La commission régionale ;
- Les responsables des départements ;
- L'ensemble des formateurs de la Ligue.

La commission recommande la participation **obligatoire** de tous les formateurs. L'absence à ce séminaire ne permettra pas d'assurer des formations.

Ce moment important sera l'occasion, pour la commission, de :

- Rencontrer l'ensemble des formateurs de L'Ile-de-France ;
- Revenir sur des points du règlement dans leur interprétation et leur application ;
- Recueillir les besoins des départements ;
- Ecouter leurs doléances ;
- Faire le point sur les travaux de la Commission Fédérale des Juges et Arbitres.

Pierre SEGRET, responsable des officiels du CD77 propose d'organiser ce premier séminaire à Torcy. Il sera suivi d'un moment de convivialité.

La commission accepte cette proposition. Les modalités d'organisation et de financement seront décidées lors de la prochaine commission.

Les planches support de la réunion seront consultables sur le site régional dans la rubrique « officiels ».

La commission se termine par un pot de l'amitié offert par les 3 nouveaux membres de la commission.

Prochaine réunion : le vendredi 29 juin 2018 à 19h30

Fin de la réunion à 21h30

Le président : Jean BOULANGER



Jury du Golden Tour Paris – Sarcelles (mars 2018)

Championnats d'été open des Maîtres d'Ile de France



27 mai 2018

Piscine d'Orsay (95)

29 avenue de Lattre de Tassigny 91400 ORSAY

50m



VOIR DATE D'ENGAGEMENT SUR EXTRANAT.FR

Équipement

Bassin de 50 mètres

Catégories d'âges

- **Épreuves individuelles**

C0	20 à 24 ans	1998 / 1994
C1	25 à 29 ans	1993 / 1989
C2	30 à 34 ans	1988 / 1984
C3	35 à 39 ans	1983 / 1979
C4	40 à 44 ans	1978 / 1974
C5	45 à 49 ans	1973 / 1969
C6	50 à 54 ans	1968 / 1964
C7	55 à 59 ans	1963 / 1959

C8	60 à 64 ans	1958 / 1954
C9	65 à 69 ans	1953 / 1949
C10	70 à 74 ans	1948 / 1944
C11	75 à 79 ans	1943 / 1939
C12	80 à 84 ans	1938 / 1934
C13	85 à 89 ans	1933 / 1929
C14	90 à 94 ans	1928 / 1924
C15	95 et après	1923 et avant

- **Épreuves de relais**

R1	Entre 100 et 119 ans
R2	120 / 159 ans
R3	160 / 199 ans
R4	200 / 239 ans

R5	240 / 279 ans
R6	280 / 319 ans
R7	320 / 359 ans
R8	360 ans et plus

Horaires

	1 ^{er} réunion	2 ^{ème} réunion
Ouverture des portes	8h00	13h00
Début de la compétition	9h00	14h00

Règlement sportif

Conformément aux règles F.I.N.A. et de la F.F.N. il n'y aura qu'un seul départ.

Il n'y aura aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves.

Chaque nageur pourra participer à 5 épreuves individuelles et aux relais. Le cas échéant, en fonction de la durée des réunions et des possibilités d'accueil de la piscine, le nombre des séries pourra être limité. La sélection se fera par ordre d'arrivée des engagements.

Pour les relais, en cas de changement d'un ou plusieurs nageurs, les relais devront rester dans la même catégorie d'âge et d'épreuve correspondant aux engagements. Si cela n'est pas le cas, ils seront hors classement.

Les séries seront constituées en fonction des temps d'engagement.

Les compétiteurs devront respecter le règlement intérieur de l'établissement. A défaut, le nageur ou la nageuse ne pourra pas participer à l'épreuve pour laquelle il ou elle est engagé(e).

Programme

1 ^{ère} réunion dimanche 27 mai 2018 Ouverture portes : 8 heures 00 Première épreuve : 9 heures 00	2 ^{ème} réunion dimanche 27 mai 2018 Ouverture portes : 13 heures 00 Première épreuve 14 heures 00
400 Nage Libre Dames et Messieurs 50 Nage Libre Dames et Messieurs 200 Papillon Dames et Messieurs 100 Brasse Dames et Messieurs 200 Nage Libre Dames et Messieurs 50 Dos Dames et Messieurs 100 Papillon Dames et Messieurs 4x50 4 Nages Dames et Messieurs et Mixte	50 Brasse Messieurs et Dames 200 Dos Dames et Messieurs 100 Nage Libre Messieurs et Dames 200 4 Nages Messieurs et Dames 50 Papillon Messieurs et Dames 200 Brasse Messieurs et Dames 100 Dos Messieurs et Dames 4x50 Nage Libre Messieurs et Dames et Mixte

NB : Mixte = moitié dames et moitié messieurs

Modalités d'engagement : voir les *dispositions réglementaires communes à toutes les compétitions régionales sur le règlement Natation course/ Eau libre pages 8 et 9.*

Les clubs devront engager leurs nageurs sur extranat.fr.

ATTENTION : Pour valider les bons de commande des engagements sur extranat.fr, il convient de cliquer sur les « pièces de monnaie », de valider la sélection puis de valider définitivement.

Les engagements et les forfaits sont soumis aux dispositions générales du règlement natation de la LIF. : Le règlement financier se fera automatiquement sur la somme forfaitaire pour les clubs d'Ile-de-France.

Pour les clubs hors Ile-de-France merci d'adresser un chèque à l'ordre de la Ligue Régionale de Natation au 163 boulevard Mortier 75020 Paris, ou d'effectuer un virement bancaire (envoi de RIB par e-mail sur demande).

Les nageurs devront être obligatoirement licenciés à la date du dépôt des engagements.

Une nageuse ou un nageur, hors Ile-de-France ou étranger, engagé(e) sur la compétition ne pourra prétendre au titre de champion d'Ile-de-France. Il sera en revanche « champion d'Ile-de-France Open ». Le premier francilien sera déclaré « champion d'Ile-de-France »

Les forfaits non déclarés avant le **22 mai à 17h** ne bénéficieront pas de la remise et la totalité des droits restera acquise à la LIFN.

En cas de forfait, aucun certificat médical ne sera pris en compte.

Droits d'engagements

Les droits d'engagement sont mentionnés dans les dispositions réglementaires communes du règlement Natation course/Eau libre pages 8 et 9.

Officiels

1 officiel par club à partir de 5 nageurs engagés et pour chaque journée. A défaut, une amende sera appliquée selon le règlement de la LIFN.

Récompenses

Classement individuel : une médaille aux trois premiers par catégorie d'âge

Classement relais : une médaille aux trois premiers relais par catégorie d'âge

Une récompense, sous la forme d'un équipement, sera remise aux trois premières équipes d'Ile-de-France ayant été les plus performantes par cumul des points marqués par chacun des nageurs et nageuses du club engagés lors des championnats individuels hiver et été. Cette récompense sera remise lors de l'assemblée générale de la LIF pour la saison considérée.

Rappel :

- Une nageuse ou un nageur, hors Ile-de-France, ou étranger engagé sur la compétition ne pourra prétendre au titre de champion d'Ile-de-France. Il sera néanmoins « vainqueur des championnats d'Ile-de-France Open ». Le premier français sera déclaré champion d'Ile de France.

- Les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre ni au titre de champion d'Ile-de-France ni détenir un record d'Ile de France mais seront déclarés « vainqueurs des championnats d'Ile-de-France Open ». Dans ce cas, le premier relais qui suit dans le classement et composé uniquement de régionaux sera déclaré champion d'Ile-de-France.

- Les C0 ne peuvent pas être intégrés dans les relais. Si tel était le cas, ceux-ci ne seraient pas classés.

-
- Le temps du premier relayeur au départ d'un relais mixte pourra faire l'objet d'un record de France et d'un record du monde mais ne pourra en aucun cas faire l'objet d'un record d'Europe. Pour valider un record de France, tous les nageurs doivent être français.
 - Le temps réalisé pour un relais mixte au sein d'un autre relais mixte, comme un 4 x 50 NL mixte au départ d'un 10x 50 NL mixte, ne pourra faire l'objet que d'un record national.
 - Pour valider un record d'Europe ou du monde, les nageurs doivent appartenir au même club, peu importe la nationalité des nageurs.
 - « Pour toute tentative de record de France, en l'absence de chronométrage électronique ou semi-électronique, trois temps manuels sont requis ». Toute tentative de record doit faire l'objet d'une annonce préalable. A défaut, le record ne pourra pas être homologué.

Championnats de demi-fond d'été open des Maîtres d'Ile de France



29 avril 2018

50 m



VOIR DATES D'ENGAGEMENT SUR EXTRANAT.FR
SARCELLES
Centre aquatique intercommunal Christiane et Guy Canzano

Équipement : Bassin de 50 mètres

Catégories d'âges

- **Épreuves individuelles**

C0	20 à 24 ans	1998 / 1994
C1	25 à 29 ans	1993 / 1989
C2	30 à 34 ans	1988 / 1984
C3	35 à 39 ans	1983 / 1979
C4	40 à 44 ans	1978 / 1974
C5	45 à 49 ans	1973 / 1969
C6	50 à 54 ans	1968 / 1964
C7	55 à 59 ans	1963 / 1959

C8	60 à 64 ans	1958 / 1954
C9	65 à 69 ans	1953 / 1949
C10	70 à 74 ans	1948 / 1944
C11	75 à 79 ans	1943 / 1939
C12	80 à 84 ans	1938 / 1934
C13	85 à 89 ans	1933 / 1929
C14	90 à 94 ans	1928 / 1924
C15	95 et après	1923 et avant

- **Épreuves de relais**

R1	Entre 100 et 119 ans
R2	120 / 159 ans
R3	160 / 199 ans
R4	200 / 239 ans

R5	240 / 279 ans
R6	280 / 319 ans
R7	320 / 359 ans
R8	360 ans et plus

Horaires : Ouverture des portes : 13h30

Règlement sportif

Conformément aux règles F.I.N.A. et de la F.F.N, il n'y aura qu'un seul départ

Il n'y aura aucun temps limite pour l'ensemble des épreuves. Toutefois, la commission se réserve le droit de ne pas retenir un nageur ou une nageuse dont le temps d'engagement, manifestement trop élevé, risquerait de pénaliser le bon déroulement de la compétition.

Le cas échéant, en fonction de la durée des réunions et des possibilités d'accueil de la piscine, le nombre des séries pourra être limité. La sélection se fera par ordre d'arrivée des engagements.

Les séries seront nagées à deux par ligne.

Pour les relais, en cas de changement d'un ou plusieurs nageurs, les relais devront rester dans la même catégorie d'âge et d'épreuve correspondant aux engagements. Si cela n'est pas le cas, ils seront hors classement.

Les séries seront constituées en fonction des temps d'engagement.

Les compétiteurs devront respecter le règlement intérieur de l'établissement. A défaut, le nageur ou la nageuse ne pourra pas participer à l'épreuve pour laquelle il ou elle est engagé(e).

Programme

dimanche 29 avril 2018 Ouverture des portes : 13 heures 30 Début de la compétition : 14h30
800 Nage Libre Messieurs 1500 Nage Libre Dames Pause de 20 mn 400m 4 Nages Messieurs et Dames Pause de 15 mn 4 x 200m nage Libre Dames, Messieurs, Mixte

NB : Mixte = moitié dames et moitié messieurs

La commission se réserve le droit, dans les épreuves de demi-fond, de ne pas retenir un nageur ou une nageuse dont le temps d'engagement manifestement trop élevé risquerait de pénaliser le bon déroulement de la compétition.

Modalités d'engagement : voir les *dispositions réglementaires communes à toutes les compétitions régionales sur le règlement Natation course/ Eau libre pages 8 et 9.*

Les clubs devront engager leurs nageurs sur extranat.fr.

ATTENTION : Pour valider les bons de commande des engagements sur extranat.fr, il convient de cliquer **sur le symbole « euro »**, de valider la sélection puis valider définitivement. **Sans cette étape, les engagements ne seront pas pris en compte.**

Les nageurs devront obligatoirement être licenciés à la date du dépôt des engagements.

Les engagements et les forfaits sont soumis aux dispositions générales du règlement natation De la LIFN. Le règlement *financier* se fera automatiquement sur la somme forfaitaire pour les clubs d'Ile-de-France.

Pour les clubs hors Ile-de-France, merci d'adresser un chèque à l'ordre de la Ligue Régionale de Natation au 163 boulevard Mortier 75020 Paris, ou d'effectuer un virement bancaire (envoi de RIB par e-mail sur demande).

Les forfaits non déclarés avant le **24 avril 2018 à 17h** ne bénéficieront pas de la remise et la totalité des droits restera acquise à la LIFN.

En cas de forfait, aucun certificat médical ne sera pris en compte.

Droits d'engagements

Les droits d'engagement sont mentionnés dans les dispositions réglementaires communes du règlement Natation course/Eau libre pages 8 et 9.

Officiels

1 officiel par club à partir de 3 nageurs engagés. A défaut, une amende sera appliquée selon le règlement de la LIFN.

Récompenses

Classement individuel : Une médaille aux trois premiers par catégorie d'âge

Classement relais : Une médaille aux trois premiers relais par catégorie d'âge

Une récompense, sous la forme d'un équipement, sera remise aux trois premières équipes d'Ile-de-France ayant été les plus performantes par cumul des points marqués par chacun des nageurs et nageuses du club engagés lors des championnats individuels hiver et été. Cette récompense sera remise lors de l'assemblée générale de la LIFN pour la saison considérée.

Rappel :

- Une nageuse ou un nageur, hors Ile-de-France, ou étranger engagé sur la compétition ne pourra prétendre au titre de champion d'Ile-de-France. Il sera néanmoins « vainqueur des championnats de demi-fond d'Ile de France open ». Le premier français sera déclaré champion d'Ile de France.

- Les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre ni au titre de champion d'Ile-de-France ni détenir un record d'Ile-de-France mais seront déclarés vainqueurs des championnats d'Ile-de-France Open.

Dans ce cas, le premier relais qui suit dans le classement et composé uniquement de nationaux sera déclaré champion d'Ile-de-France.

- Les C0 ne peuvent pas être intégrés dans les relais. Si tel était le cas, ceux-ci ne seraient pas classés.

- Le temps du premier relayeur au départ d'un relais mixte pourra faire l'objet d'un record de France et d'un record du monde mais ne pourra en aucun cas faire l'objet d'un record d'Europe.

- Le temps réalisé pour un relais mixte au sein d'un autre relais mixte, comme un 4 x 50 NL mixte au départ d'un 10x 50 NL mixte, ne pourra faire l'objet que d'un record national.

- Pour valider un record d'Europe ou du monde, les nageurs doivent appartenir au même club peu importe la nationalité des nageurs. Pour valider un record de France, tous les nageurs doivent être français.

- « Pour toute tentative de record de France en l'absence de chronométrage électronique ou semi-électronique, trois temps manuels sont requis ». Toute tentative de record doit faire l'objet d'une annonce préalable. A défaut, le record ne pourra pas être homologué.

Bilan de labellisation – Ligue Ile de France de Natation Saison 2017/2018

1) Nouveaux dossiers déposés au titre de la saison 2017/2018

Bilan à la fermeture des dépôts de dossiers	
Dossiers créés dans la base FFN	19
Dossiers non validés par les clubs	5
Dossiers validés par les clubs	14
Dossiers acceptés et validés après analyse par la commission régionale	12
Dossiers refusés après analyse par la commission régionale	2
Dossiers en cours d'examen par la Commission nationale	2

Dossiers reçus par la commission régionale, répartition des labels demandés :

	Label ANIMATION	Label DEVELOPPEMENT		Label FORMATEUR		Label NATIONAL		Label INTERNATIONAL
	Dossiers finalisés déposés	Dossiers finalisés déposés		Dossiers finalisés déposés		Dossiers finalisés déposés		Dossiers finalisés déposés
ENF	3	4	Nat. Course	3	Nat. Course	1	Nat. Course	0
EVEIL	0		WP	0	WP	0	WP	0
NFBE	0		Nat. Synchro	0	Nat. Synchro	1	Nat. Synchro	0
NFS	0		Plongeon	0	Plongeon	0	Plongeon	0
NGN	0							
Savoir Nager	2							
Total	5	4		3		2		0

Ces 14 demandes sont issues de 11 clubs différents.

Sur les 14 demandes, 12 ont été validées après analyse par la commission régionale (voir détails)

2) Renouvellement des labels déposés au titre de la saison 2016/2017 (voir détails)

Tous les dossiers ont été reçus et validés par la commission à l'exception de deux clubs qui postulent à des labels supérieurs.

- Le label Développement du CN St Michel sur Orge à été retiré car le club a accédé au label Formateur pour la saison 2017/2018.

- Le label Formateurs-NS de l'ASS.N.S. Les Aquarines a été retiré, sous réserve que le label National soit attribué à ce club par la commission fédérale pour la saison 2017/2018.

Annexe 1 : Nouveaux dossiers - saison 2017/2018

Bilan final des nouvelles demandes de labels - Saison 2017-2018**Avis favorables disciplines non compétitives : Label ANIMATION**

Clubs	Déposé le	Nom de label	Statut saison 2017/2018
AAS SARCELLES NATATION		Animation ENF	Accordé le 03/04/2018
AC SPORT CORMEILLE		Animation ENF	Accordé le 03/04/2018
CLUB YERROIS DE NATATION		Animation-JAN	Accordé le 03/04/2018

Avis favorables disciplines sportives : Labels DEVELOPPEMENT, FORMATEUR

CERCLE NAGEURS D'ANDRESY		Développement	Accordé le 03/04/2018
A.C SPORT CORMEILLE		Développement	Accordé le 03/04/2018
C .SPORT MEAUX NATATION		Développement	Accordé le 03/04/2018
LAGNY SUR MARNE NATATION		Développement	Accordé le 03/04/2018
AQUA CLUB PONTAULT ROISSY		Formateur- NC	Accordé le 03/04/2018
CERCLE DES NAGEURS MELUN		Formateur- NC	Accordé le 03/04/2018
C .N.ST MICHEL SUR ORGE		Formateur-NC	Accordé le 03/04/2018

Commission fédérale: Label NATIONAL et INTERNATIONAL

AAS SARCELLES NATATION		National-NC	En attente de décision par la commission fédérale pour la saison 2017/2018
ASS.NS.LES AQUARINES		National-NA	

Avis DEFAVORABLES, disciplines non compétitives : Label ANIMATION

US . VAIRES		Animation ENF	Prérequis encadrement manquant
AC SPORT CORMEILLE		Animation-JAN	Justificatifs de la pratique

Annexe 2 : Renouvellements

Bilan final des renouvellements de labels - Saison 2017-2018**Avis favorables disciplines non compétitives : Label ANIMATION**

Clubs	Délivré le	Nom de label	Statut saison 2017/2018
ETAMPES NATATION	17/01/2017	Animation ENF	Renouvelé le 03/04/2018
E. S. MASSY NATATION	17/01/2017	Animation ENF	Renouvelé le 03/04/2018
UNION SPORTIVE GRIGNY	17/01/2017	Animation ENF	Renouvelé le 03/04/2018
C N ST MICHEL SUR ORGE	17/01/2017	Animation ENF	Renouvelé le 03/04/2018
STE NATATION VERSAILLES	17/01/2017	Animation ENF	Renouvelé le 03/04/2018
CERCLE NAUTIQUE DE POISSY	17/01/2017	Animation ENF	Renouvelé le 03/04/2018
CERCLE NAGEURS ANDRESY	17/01/2017	Animation ENF	Renouvelé le 03/04/2018
NAUTIC CLUB RAMBOUILLET	17/01/2017	Animation ENF	Renouvelé le 03/04/2018
C S N GUYANCOURT	17/01/2017	Animation ENF	Renouvelé le 03/04/2018
AS.OMNI TRAPPISTE NATA	17/01/2017	Animation ENF	Renouvelé le 03/04/2018
ATHLETIC CLUB DE BOULOGNE	17/01/2017	Animation ENF	Renouvelé le 03/04/2018
STADE DE VANVES	17/01/2017	Animation ENF	Renouvelé le 03/04/2018
CERCL.NAGEURS VAL MAUBUEE	17/01/2017	Animation ENF	Renouvelé le 03/04/2018
VGA SAINT MAUR	17/01/2017	Animation ENF	Renouvelé le 03/04/2018
CERGY PONTOISE NATATION	17/01/2017	Animation ENF	Renouvelé le 03/04/2018
CANETON CLUB BEAUMONT	17/01/2017	Animation ENF	Renouvelé le 03/04/2018
AQUA'NAT VALLEE CHEVREUSE	17/01/2017	Animation ENF	Renouvelé le 03/04/2018
MOISSY SPORT NATATION	17/01/2017	Animation ENF	Renouvelé le 03/04/2018
CERCLE NAGEURS ANDRESY	17/01/2017	Animation-Eveil	Renouvelé le 03/04/2018
ETAMPES NATATION	24/01/2017	Animation-Eveil	Renouvelé le 03/04/2018
STE NATATION VERSAILLES	17/01/2017	Animation-JAN	Renouvelé le 03/04/2018
CERGY PONTOISE NATATION	24/01/2017	Animation-JAN	Renouvelé le 03/04/2018
U.S.CONFLANS	24/01/2017	Animation-JAN	Renouvelé le 03/04/2018
CERCLE NAGEURS ANDRESY	17/01/2017	Animation-NFBE	Renouvelé le 03/04/2018
CERGY PONTOISE NATATION	24/01/2017	Animation-NFBE	Renouvelé le 03/04/2018
STE NATATION VERSAILLES	24/01/2017	Animation-NFBE	Renouvelé le 03/04/2018

Avis favorables disciplines sportives : Labels DEVELOPPEMENT, FORMATEUR

UNION SPORTIVE GRIGNY	17/01/2017	Développement	Renouvelé le 03/04/2018
C N ST MICHEL SUR ORGE	17/01/2017	Développement	Label retiré le 03/04/2018 (*1)
U.S.CONFLANS	17/01/2017	Développement	Renouvelé le 03/04/2018
CERCLE NAUTIQUE DE POISSY	17/01/2017	Développement	Renouvelé le 03/04/2018
NAUTIC CLUB RAMBOUILLET	17/01/2017	Développement	Renouvelé le 03/04/2018
C S N GUYANCOURT	17/01/2017	Développement	Renouvelé le 03/04/2018
AS.OMNI TRAPPISTE NATA	17/01/2017	Développement	Renouvelé le 03/04/2018
ATHLETIC CLUB DE BOULOGNE	17/01/2017	Développement	Renouvelé le 03/04/2018
NYMPHEAS DE LA MALMAISON	17/01/2017	Développement	Renouvelé le 03/04/2018

Clubs	Délivré le	Nom de label	Statut saison 2017/2018
COLOMBES NATATION	17/01/2017	Développement	Renouvelé le 03/04/2018
CERCL.NAGEURS VAL MAUBUEE	17/01/2017	Développement	Renouvelé le 03/04/2018
PROVINS NATATION	17/01/2017	Développement	Renouvelé le 03/04/2018
VGA SAINT MAUR	24/01/2017	Développement	Renouvelé le 03/04/2018
CANETON CLUB BEAUMONT	24/01/2017	Développement	Renouvelé le 03/04/2018
CN DES EPINETTES DE PARIS	24/01/2017	Développement	Renouvelé le 03/04/2018
AQUA'NAT VALLEE CHEVREUSE	24/01/2017	Développement	Renouvelé le 03/04/2018
C.S. NAUT. NOISY LE GRAND	31/01/2017	Développement	Renouvelé le 03/04/2018
CLUB NAUTIQUE VIRY CHATILLON	31/01/2017	Formateur- NC	Renouvelé le 03/04/2018
CERGY PONTOISE NATATION	31/01/2017	Formateur- NC	Renouvelé le 03/04/2018
ACT.NAUT.VILLEPINTE	24/01/2017	Formateur-NC	Renouvelé le 03/04/2018
CLUB SPORT.MUNIC.CLAMART	24/01/2017	Formateur-NC	Renouvelé le 03/04/2018
COULOMMIERS NATATION	24/01/2017	Formateur-NC	Renouvelé le 03/04/2018
S C U F PARIS	24/01/2017	Formateur-NC	Renouvelé le 03/04/2018
NEPTUNE CLUB DE FRANCE	24/01/2017	Formateur-NC	Renouvelé le 03/04/2018
ASS.N.S."LES AQUARINES"	24/01/2017	Formateur-NS	Label retiré le 03/04/2018 (*2)

* 1: Le label Développement du CN St Michel sur Orge à été retiré car le club a accédé au label Formateur pour la saison 21017/2018.

*2 : Le label Formateurs-NS de l'ASS.N.S. Les Aquarines a été retiré, sous réserve que le label National soit attribué à ce club par la commission fédérale pour la saison 2017/2018.

Commission fédérale: Label NATIONAL et INTERNATIONAL

Clubs	Délivré le	Nom de label	Statut saison 2017/2018
E. S. MASSY NATATION	17/03/2017	National	En attente de renouvellement par la commission fédérale pour la saison 2017/2018
CLUB DES NAGEURS DE PARIS	17/03/2017	National	
RACING CLUB DE FRANCE WP	17/03/2017	National	
STE NATATION VERSAILLES	17/03/2017	National	
CNO ST GERMAIN-LE PECQ	17/03/2017	National	

Le président : P.FRADET

OFFRES D'EMPLOI

2 POSTES À POURVOIR EN CDD / TEMPS PLEIN

Description de la mission

L'événement *Nagez Grandeur Nature (NGN)*, basé sur l'Ile-de-Loisirs de Jablines-Annet, existe depuis maintenant une vingtaine d'années, et propose aux participants des activités autour de la découverte de la natation et du monde aquatique, en milieu naturel.

Les missions qui vous seront confiées :

- Animation et encadrement des activités aquatiques : apprentissage de la natation, passage de tests, initiations au water-polo et autres jeux aquatiques... ;
- Surveillance de l'espace dédié à l'activité NGN ;
- Gestion du prêt de matériel ;
- Communication et promotion de l'activité sur place.

Profils recherchés

Deux profils : Un(e) titulaire du BEESAN / BPJEPS AAN – Un(e) titulaire du BNSSA

Pour le(la) titulaire BEESAN / BPJEPS AAN, nous recherchons un profil polyvalent pouvant adapter les activités en fonction du public présent.

Nous souhaitons des personnes dotées d'un bon relationnel, à l'aise dans l'encadrement d'enfants (les centres de loisirs représentent une part importante des bénéficiaires de l'action) et étant capables d'animer des activités en milieu aquatique, tout en assurant la sécurité des participants.

Description courte de l'entreprise

Dans le cadre des statuts et règlements administratifs de la Fédération Française de Natation et au sens des disciplines prévues : natation course, plongeon, water-polo, natation synchronisée, natation en eau libre et maîtres, natation estivale, natation santé, activités d'éveil, activités récréatives et loisirs aquatiques, la Ligue Régionale administre la natation dans son ressort territorial.

L'association est une structure à taille humaine (6 salariés, 1,3 M€ de budget). Elle est basée Porte des Lilas à Paris.

Lieu de travail : Ile-de-Loisirs de Jablines-Annet (77450 Jablines)

Durée : 35h/semaine du lundi au vendredi, 10h-18h, du 2 au 27 juillet 2018

Rémunération : Selon profil

Pour postuler : CV + lettre de motivation à : lif@lif-natation.fr

Plus d'informations : <http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/4927.pdf>

NAGEZ FORME SANTE CREATION

*Fiche d'identification à retourner avec les pièces jointes à
LIF – Commission Natation Santé – Appel à projet Création
163 Boulevard Mortier 75020 Paris
avant le 8 juin 2018*

Club (en entier) :
Adresse du siège social :
Président :

Coordonnées du porteur de projet
Nom :
Prénom :
Téléphone
Email :

En répondant à cet appel à projet, je m'engage à respecter les engagements cités
ci-dessus

Date et signature du Président



APPEL A PROJET 2018



La Ligue d'Ile-de-France de Natation souhaite dynamiser les clubs dans leur envie d'organiser des sections « Nagez Forme Santé ». Elle souhaite mettre à l'honneur les actions associatives orientés vers les pratiques non compétitives et particulièrement la Natation Santé.

L'appel à projet « Nagez Forme Santé Création » est conçu pour vous aider à créer, promouvoir et développer vos actions.

Cet appel à projet s'adresse à toutes les associations affiliées à la FFN exerçant leurs actions en Ile-de-France et souhaitant ouvrir une section « Nagez Forme Santé » pour la saison 2018-2019. Les clubs déjà inscrits dans le dispositif « Nagez Forme Santé » ne peuvent pas postuler à cet appel à projet.

Un contrat sera signé entre la Ligue Ile-de-France de Natation et le club avec les engagements ci-dessous :

Pour le club :

- Former son éducateur ;
- Licencier les adhérents de la section ;
- Démarcher des partenaires ;
- Effectuer les tests du protocole d'évaluation de la FFN.

Pour la Ligue :

- Financer sur facture les actions à hauteur de 1000€ par club ;
- Accompagner le club dans ses démarches si besoin ;
- Fournir des documents de communication.

Sur papier libre, vous exposez votre projet en incluant :

- Présentation de votre club (les activités, nombre de licenciés...)
- Présentation de l'entraîneur envisagé pour l'activité (diplômes, fonctions au sein du club...)
- Description de l'activité NFS (créneaux choisis : déjà disponibles ou non ; horaires, jours ; la description du public accueilli...)
- Présentation de votre réseau de partenaires spécifiques (Mairie, professionnels de santé, hôpitaux...)
- Présentation du réseau de santé autour de votre piscine dans un rayon de 10-15km (hôpital le plus proche, associations de santé, médecins du sport...)
- Le budget prévisionnel de la section

Calendrier

1. Dossier d'inscription en ligne début avril 2018
2. Retour des dossiers à la Ligue Ile-de-France Natation au plus tard le 8 juin 2018 (cachet de la poste faisant foi)
3. Etude des dossiers le 12 juin 2018
4. Désignation des 3 dossiers retenus le 29 juin 2018

Contact : Fanny Francez f.francez@lif-natation.fr ou au 0632539179

1

